



**COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LAC-SAGUAY TENUE LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2020 À COMPTER DE 19 :30 H À HUIS CLOS EN LA SALLE DU  
CONSEIL DE L'ÉDIFICE JEAN-DUVAL.**

---

La séance se tient par conférence téléphonique conformément à l'arrêté gouvernemental 2020-004. La mairesse Francine Asselin Bélisle, les conseillères et conseillers Carmen Lepage, Mireille Decelles, Michel Chouinard, Jean-Pierre Allard, Pierre Gravel et Steve Bouchard sont présents.

Le vérificateur-auditeur Sylvain Guilbault est aussi présent afin de répondre aux questions sur les états financiers qui seront déposés et devront être adoptés par la suite.

La séance est animée par le directeur général Richard Gagnon.

Le directeur procède à la lecture de l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité,

Les états financiers ayant été déposés le vérificateur répond aux diverses questions posées par les élus qui, satisfaits des réponses obtenues, procèdent à l'adoption des états financiers pour l'année 2019 où l'on y retrouve un surplus de 5,609.00 \$. Le conseil procède aussi à la nomination de Sylvain Guilbault comme vérificateur-auditeur pour l'année 2020.

Le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 avril 2020 et la séance extraordinaire du 14 avril 2020.

Le conseil adopte aussi le registre de paiements des fournisseurs et des salaires pour le mois d'avril 2020.

Le directeur général est mandaté pour présenter une demande de financement de 2,930.00 \$ dans le cadre du programme d'aide financière de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement afin de faire la promotion de lavage de bateaux sur le territoire de Lac-Saguay.

Le conseil mandate la mairesse et le directeur général pour signer pour et au nom de la municipalité le nouveau protocole d'entente entre les partenaires de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge.

Le directeur amène de l'information et répond aux diverses questions qui touchent la Loi sur les chiens dangereux qui fait présentement l'objet d'un projet de règlement rédigé par les responsables à la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle. Une discussion est entreprise concernant les travaux à la bibliothèque qui ont été reportés à cause de la pandémie.

Le directeur général enverra une missive à Poste Canada pour leur rappeler que la municipalité tient absolument aux boîtes postales extérieures en permanence pour desservir les contribuables du village.

La Municipalité va procéder par appel d'offres via le service SEAO pour l'entretien des chemins d'hiver pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023. Les soumissions devront être déposées au bureau municipal avant le vendredi 29 mai 2020 13h30. Les soumissions seront ouvertes sans public, mais avec au moins deux témoins et l'exercice devra être accessible sur SEAO et le site internet de la municipalité.

Il n'y aura pas de dons d'arbres cette année. La Municipalité recevra de la RIDR l'équivalent de deux camions dix roues de compost qui sera distribué à la population.

La levée de la séance s'est fait à 20h45 heures.

Les élus avaient reçu depuis quelques jours avant la séance tous les documents nécessaires et avaient pu communiquer avec le bureau municipal pour recevoir toutes les explications et permettre ainsi un meilleur déroulement de la séance du conseil par téléphone.

Richard Gagnon directeur général